

**POSE, MAINTENANCE ET NETTOYAGE DES MATERIELS
DE SIGNALISATION DE DIRECTION**

Avenant n° 1

Entre les soussignés,

La Communauté Urbaine de Bordeaux, dont le siège est situé Esplanade Charles de Gaulle – 33076 Bordeaux cedex, représentée par monsieur Vincent Feltesse, Président habilité aux fins des présentes par délibération n° 0 199/2008 du 18avril 2008, portant délégation du conseil au Président, ci-après désigné par la Communauté Urbaine de Bordeaux

d'une part,

et,

Monsieur Bernard Laval, Président de la société Sectra située : 190 allée des Deux Poteaux – 33127 Saint Jean d'Illac

D'autre part.

Il a été convenu ce qui suit :

La Communauté Urbaine de Bordeaux et la société Sectra sont liées par le marché n° 07 220 R, pour la pose, maintenance et nettoyage des matériels de signalisation de direction.

Article 1 - Objet de l'avenant

Le territoire communautaire est équipé d'ensembles de matériels de signalisation de Direction, qui ont considérablement évolué au cours des dernières années.

Certains de ces ensembles ont été soit modifiés, soit déplacés, soit remplacés au fil du temps.

Dans le cadre de cet avenant, il est nécessaire à ce jour de procéder à une actualisation des classeurs du département Signalisation et d'introduire un prix supplémentaire concernant la prestation de mise à jour des plans de décor. Il s'agit de s'appuyer sur les équipes de maintenance forfaitaire pour relever les mentions qui ont été ajoutées, et celles qui ont été supprimées.

Article 2 - Nouveau prix

La modification du bordereau des prix unitaires du marché n° 07 220 R, est définie comme suit

Désignation de la fourniture	Prix unitaire en euros H.T.
Mise à jour de plans de décor de signalisation directionnelle sur les 27 communes de la Communauté Urbaine de Bordeaux.	
Relevé par ensemble	3.30

Ce nouveau prix unitaire à inclure au marché n° 07 220 R, dont le titulaire est la société Sectra, est défini conformément au devis du 20 mai 2008, ci-joint.

Article 3 - Autres clauses du marché

Pour tout ce qui n'est pas modifié par ce présent avenant, les autres clauses du marché restent applicables.

Fait à Bordeaux,
le

Par le titulaire	Signature du pouvoir adjudicateur
------------------	-----------------------------------